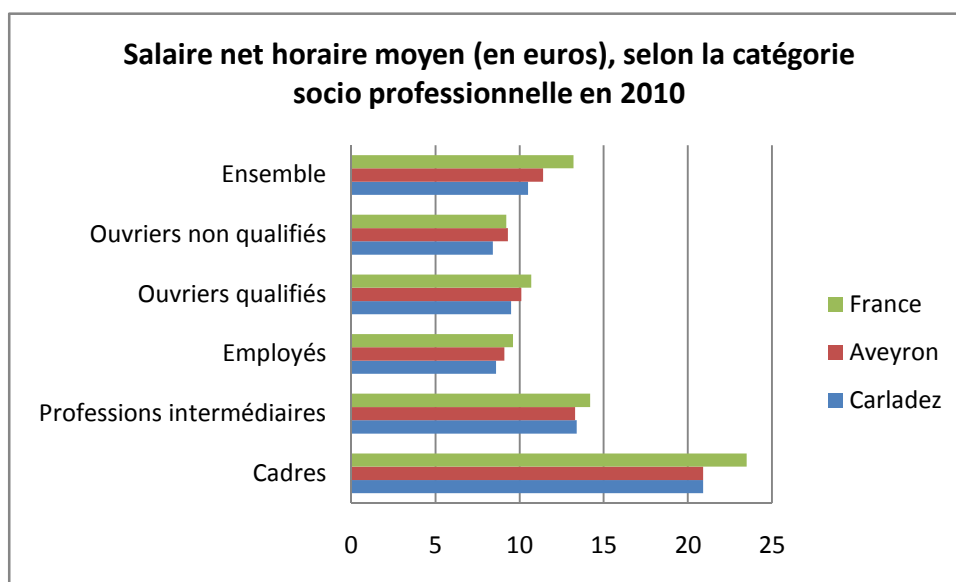


4/ Les pistes d'action

○ Sur le court terme, travailler sur l'attractivité des entreprises

Sur le Carladez, les niveaux de salaires sont globalement plus bas que la moyenne départementale et nationale, pour la même catégorie socio professionnelle. Comment dans ce contexte attirer les compétences nécessaires aux employeurs du Carladez ?

Nous pensons qu'en parallèle d'un travail sur la mise en valeur de la qualité de vie du territoire, qui pourrait favoriser la venue de personnes pour répondre aux offres de travail non pourvues localement, un travail sur l'attractivité des entreprises peut être engagé. C'est « l'avantage comparatif » que pourraient mettre en avant les employeurs locaux, pour pallier à des niveaux de salaires peu attractifs face à d'autres territoires.



*Source : INSEE recensement de la population 2010

Nous entendons par attractivité des entreprises la notion de qualité de vie au travail, de bonnes conditions de travail, de possibilité d'évolution de carrières, de reconnaissance du travail. Cette démarche ne peut être conduite que par l'employeur, sur le lieu de travail.

L'amélioration des conditions de travail passe notamment par la non altération de la santé physique et morale des salariés lors de la réalisation de leur travail. Pour ce faire, un accompagnement des employeurs du Carladez peut être fait en termes d'amélioration des postes de travail (prévention des Troubles Musculo-Squelettiques par exemple), ou encore de management (pour éviter les situations de conflit et donc améliorer les relations de travail).

Ces efforts fait sur les conditions permettraient également de soulager les employeurs du coût que peut représenter pour elles l'absentéisme ou le turn-over.

- **Sur le long terme : Attractivité territoriale : conditions d'accueil des salariés extérieurs, faciliter la création d'entreprise, travailler sur la culture de l'accueil**

Pour aider les employeurs du Carladez sur cette question de la recherche et de la fidélisation de compétences extérieures, l'ensemble des acteurs publics et semi publics peut prendre en charge l'attractivité générale du territoire, répondant ainsi la réplique des employeurs : «personne veut venir ici ».

L'attractivité du territoire est une démarche dont les fruits se récoltent sur le long terme car elle questionne des secteurs très divers : image du territoire, qualité paysagère, qualité et variété des services à la personne, tissu commercial et associatif, infrastructures de transport,... Cependant pour répondre rapidement à un besoin de main d'œuvre, le territoire peut travailler sur les conditions d'accueil qu'il propose, notamment en terme de premier accueil et de logement.

Par ailleurs, pour rassurer les personnes quant à l'emploi de leur conjoint, un accompagnement dans la recherche d'emploi peut être proposé en amont, avant d'arriver sur le territoire. Une solution peut être également de leur proposer de créer leur propre entreprise, pour cela un accompagnement aux porteurs de projet doit être pérenniser localement.

Enfin, la crainte des employeurs d'embaucher quelqu'un d'extérieur peut être influencée par un travail général sur l'amélioration de la culture de l'accueil en Carladez, une piste d'action sur le long terme également.